

XELLA THERMOPIERRE



Xella

Fabrication de béton cellulaire

Saint-Savin

250 salariés

www.xella.fr

Représentée par Christophe BOURNAY, directeur du site :

christophe.bournay@xella.fr

Descriptif de l'action réalisée en 2012 :

Obtenir le label Nature Plus™ : créé par l'Association Internationale pour une Construction et un Habitat durables, le label a pour objectif de soutenir l'utilisation de produits de construction répondant à des normes de qualité strictes en matière de santé, d'environnement et d'efficacité fonctionnelle. L'ensemble du cycle de vie du produit est pris en compte, de l'extraction des matières premières (qui doivent être les plus renouvelables possibles), à la santé du consommateur (lors de l'utilisation du produit).

Éléments ayant motivé le choix de l'action :

Poursuivre la démarche environnementale du site et y ajouter la prise en compte de la santé des utilisateurs

Communiquer sur la politique développement durable de l'entreprise

Faire reconnaître les avantages du béton cellulaire en matière environnementale et de santé publique par un organisme extérieur

Indicateurs de suivi/résultats atteints :

Action mise en place avec l'obtention du label Nature Plus™ en novembre 2012

Moyens mobilisés pour sa mise en place :

Budget temps : 2 mois pour la responsable QSE et le directeur d'usine

Audit du site et audit des fournisseurs

Budget financier : 10 000 € pour l'accompagnement, l'audit et la certification

Témoignage de Christophe BOURNAY



Conscients des avantages écologiques et sanitaires de notre béton cellulaire, nous souhaitions le faire reconnaître par un organisme extérieur.

Le label international Nature Plus™ a été développé en Allemagne pour le secteur du bâtiment et nous permet de faire reconnaître les avantages du béton cellulaire aussi bien d'un point de vue environnemental que d'un point de vue de santé publique car il prend en compte toutes les étapes de cycle de vie et notamment l'impact du produit sur les utilisateurs lorsqu'il est installé.

Après des audits de site, de fournisseurs, des analyses sur nos produits et un dossier complet, nous avons obtenu le label en novembre 2012, et avons souhaité le valoriser dans le cadre de la Charte Action Bourbre Responsable ».

